

Montreuil, le 12 août 2014

Aux membres de la commission exécutive de l'UGFF CGT  
Aux organisations  
Aux membres du CT des DDI

**Note de travail au sujet du secteur revendicatif : Appareil d'État / DDI.**

Cher-e-s Camarades,

**Rappel :**

Les textes adoptés lors du 26<sup>ème</sup> congrès de l'UGFF-CGT ont porté analyses sur les mécanismes de la crise et ses conséquences sur les services publics et la Fonction publique.

Dans le même temps, ces textes ont dégagé des orientations et des axes de travail sur des propositions et des revendications alternatives aux politiques initiées, sous l'aiguillon des organisations patronales, par les pouvoirs publics (Loi organique relative aux lois de finances, Révision générale des politiques publiques, Réforme de l'administration territoriale de l'État, hier, Modernisation de l'action publique dont un nouvel acte de la décentralisation aujourd'hui).

Les orientations, les corpus revendicatifs et les axes de travail dégagés s'inscrivent dans un nécessaire travail de défense, de reconquête et de développement des politiques publiques, des services publics et donc du rôle, des finalités, de l'organisation de la Fonction Publique de l'État.

Après avoir pris le temps nécessaire pour tirer les enseignements du 26<sup>ème</sup> congrès, la commission exécutive de l'UGFF-CGT a décidé d'organiser son travail en mettant notamment en place différents secteurs revendicatifs dont un est dédié à la question de l'appareil d'État dont des Directions départementales interministérielles.

Ce secteur revendicatif est aujourd'hui composé de 10 membres et plusieurs décisions ont été prises s'agissant de l'organisation des travaux.

**I : Sur l'organisation du travail :**

- Le secteur revendicatif est aujourd'hui composé de 10 camarades : Wichegrod Évelyne, Lanllier Bruno, Renault Valérie, Marty Catherine, Martinez Françoise, Pelé Jocelyne, Lecocq David, Flageul Serge, Vadebout Olivier, Delecourt Christophe.

Il est ouvert à d'autres membres de la commission exécutive de l'UGFF qui le souhaiteraient et aux organisations affiliées intéressées par le travail proposé qui sont donc aussi destinataires de la présente note.

- Autant que de besoin, les camarades membres du secteur revendicatif se réuniront en séance plénière (adossement, si possible, des réunions, en amont ou en aval des réunions de la commission exécutive de l'UGFF).
- Les travaux du secteur revendicatif seront notamment portés à la connaissance et mis à disposition des membres de la commission exécutive de l'UGFF, aux syndicats affiliés.

Ils pourront aussi être portés à la connaissance de la confédération CGT (commissions confédérales de travail auxquelles l'UGFF participe) et à ses organisations professionnelles et territoriales.

Ces travaux seront aussi versés au travail commun avec la fédération des Services Publics.

Enfin, ils pourront être utilisés dans le cadre de la rédaction des expressions écrites de l'UGFF-CGT (tracts, journaux...).

## **II : Contexte dans lequel les travaux du secteur revendicatif interviennent :**

- Un processus, long et inscrit dans la durée, d'attaques et de transformation des politiques publiques et d'intérêt général, des services publics, de la Fonction publique.
- La poursuite, l'accentuation et l'accélération des politiques régressives mises en œuvre avec l'engagement de la MAP dont un acte III de la décentralisation conséquent qui, au travers de différentes lois et projets de loi, montrent à quel point et de manière corrélée, toute l'action publique fait l'objet d'attaques et de mises en causes considérables.
- Une généralisation et une aggravation des politiques d'austérité budgétaire : nouvelle baisse drastique de la dépense publique de l'ordre de 50 milliards d'euros dont 19 pour l'État et ses opérateurs et 11 pour les collectivités territoriales...
- Des constructions européennes et internationales constitutives de véritables machines de guerre contre les politiques publiques et les services publics : adoption du pacte budgétaire européen (TSCG) ou encore les enjeux aujourd'hui posés par les discussions en cours s'agissant du marché transatlantique pour ne citer ici que deux exemples...

Il n'aura échappé à personne que la période estivale est par ailleurs caractérisée par l'adoption de lois de finances et de financement de la sécurité sociale rectificatives particulièrement régressives confirmant la mise en œuvre des politiques d'austérité et une communication du conseil des ministres en date du 2 juillet 2014 s'inscrivant dans la poursuite de l'entreprise de démolition des politiques publiques et des services publics :

- nouvelle séquence de la réforme de l'État qui sera menée de manière complémentaire et dans le même calendrier que la réforme territoriale,
- conduite sous l'égide du ministre de l'intérieur et en lien avec le secrétaire d'État chargé de la réforme de l'État et de la simplification d'une nouvelle phase de la réforme de l'administration territoriale de l'État,
- développement de maisons de service public et de maisons de l'État,
- revue des missions des administrations centrales et déconcentrées dans l'objectif d'identifier celles qui relèvent des missions fondamentales de l'État et celles qui doivent être abandonnées ou exercées différemment,
- relance du mouvement de déconcentration,
- responsabilités renforcées des gestionnaires locaux en matière de gestion des ressources humaines et de gestion budgétaire,
- encouragement de toutes les formes de mutualisation entre services afin de dégager des économies...

## **III : Pistes et perspectives de travail :**

- **I : Les membres du secteur revendicatif ont décidé de travailler sur quelques questions clés corrélées aux enjeux revendicatifs de la période :**

**A]** De quelles politiques et de missions publiques avons-nous besoin aujourd'hui ? Quelles sont celles qui doivent relever de la Fonction Publique de l'État ou plus largement de l'appareil d'État ?

(D'ores et déjà, les membres du secteur revendicatif ont décidé de travailler sur trois types d'approche : 1 : Services publics / Réponses aux droits et aux besoins – 2 : Services publics / Développement industriel et transition écologique – 3 : Services publics et Contrôle).

Comment organiser les services publics, du niveau central aux niveaux déconcentrés ?

Quels sont les grands principes auxquels doivent répondre les services publics ?

**B]** Quelles articulations et quelles complémentarités entre le service public de l'État et ceux des collectivités territoriales ?

**C]** Quels moyens pour les services publics ? (Modalités de financement, niveau et nature de l'emploi, quelle sécurité statutaire ou quasi-statutaire, quelle sécurité sociale et professionnelle pour les personnels ?).

**D]** Quelle démocratisation des services publics ?

\*\*\*\*\*

Ce travail, qui n'est pas sans lien avec la nouvelle séquence ouverte au sujet du débat que nous avons décidé de poursuivre au sujet de l'évolution de l'outil syndical, devrait nous permettre de préciser notre conception de ce que doit être la fonction publique de l'État et plus largement l'appareil d'État.

Un tel travail devrait nous amener à la rédaction d'au moins quatre documents qui serait construit, pour chacun d'entre-eux de la manière suivante : analyse critique de l'existant et des évolutions initiées / propositions et revendications alternatives portées par la CGT.

\*\*\*\*\*

- **II : Préparation d'une conférence-débats**, sous des formes et à des dates qui restent à définir, ouverte aux membres de la direction de l'UGFF, aux syndicats et aux fédérations, et plus particulièrement à celles de la sphère de la Fonction publique de l'Etat mais aussi aux fédérations des services publics, de la santé et de l'action sociale.

La confédération serait aussi invitée à cette conférence de même qu'une ou plusieurs organisations territoriales de la CGT.

Enfin, il est aussi envisagé d'y inviter des «personnalités» qui travaillent sur la question des politiques publiques et des services publics.

Cette conférence aurait notamment pour objet de mettre en débat :

1. nos analyses critiques sur différents enjeux revendicatifs et les réformes initiées,
2. nos propositions et nos revendications alternatives aux politiques initiées par les pouvoirs publics.

\*\*\*\*\*

- **III :** Enfin et au terme des différents travaux envisagés, il serait possible d'engager un travail d'élaboration d'un « **manifeste** » sur les propositions et les revendications de la CGT pour les services publics du XXIème siècle.

\*\*\*\*\*

- **IV :** Ouverture sur le site Internet de l'UGFF (espace militant) d'une **rubrique documentation** au sein duquel les militantes et les militants pourraient trouver toute une série de documents (rapports, publications, articles...) relatifs aux réformes et aux évolutions relatives à la Fonction publique.

---

Les camarades intéressés pour apporter leur contribution au travail proposé sont invités à prendre contact avec les membres du secteur revendicatif.

Fraternellement,

Christophe Delecourt.

---

**Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT**

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel: **01 55 82 77 56**

mel: [ugff@cgt.fr](mailto:ugff@cgt.fr) site: <http://ugff.cgt.fr>